

COMPTE RENDU DU WEBINAIRE N°3

Webinaires sur le climat - Sociétés et communautés

**Collectivités locales face au changement climatique :
gouvernance, planification et financements pour l'adaptation**

Jeudi 26 mars 2026

N°3

Webinaires Climat

SOCIÉTÉS & COMMUNAUTÉS

**Collectivités locales face au changement climatique :
gouvernance, planification
et financements pour l'adaptation**

Jeudi 26 mars 2026
en ligne | 14h00 - 15h30 GMT

Inscription ...

Webinaires sur le climat - Sociétés et communautés

Collectivités locales face au changement climatique : gouvernance, planification et financements pour l'adaptation

Le webinaire consacré aux « **Collectivités locales face au changement climatique : gouvernance, planification et financements pour l'adaptation** » s'inscrit dans la série de rencontres thématiques organisées par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), avec l'appui du programme régional « *Mise en œuvre des priorités régionales et nationales d'adaptation en Afrique centrale et de l'Ouest (PACO)* » – un programme financé par le ministère fédéral allemand de l'Environnement, du Climat, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMUKN) dans le cadre de l'*Initiative internationale pour le Climat (IKI)* et exécuté par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Cette session a réuni une audience variée issue de nombreux pays francophones, témoignant de l'importance accordée au rôle des collectivités dans l'action climatique.

Introduction

L'analyse des données d'inscription révèle **628 inscrits**, sans annulation, et **84 participants effectifs** le jour de l'événement. Cette participation, bien que plus restreinte que celle observée lors du webinaire sur les communautés autochtones, reflète surtout un public fortement engagé sur les enjeux de gouvernance locale, de financement climatique et de résilience territoriale. Les participants provenaient de **plus de vingt-cinq pays**, couvrant l'Afrique de l'Ouest et centrale, l'Afrique du Nord, l'océan Indien, les Caraïbes ainsi que l'Amérique du Nord et l'Europe, avec une présence majoritaire du Canada, du Bénin, du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de Madagascar, du Maroc, de la Tunisie, de la RDC, du Tchad, de la Guinée, d'Haïti, du Vanuatu, des Comores, de la France et de la Belgique. Les profils professionnels étaient variés, mêlant étudiants, salariés des administrations publiques, des collectivités, des ONG ou d'organisations internationales, entrepreneurs, acteurs communautaires et jeunes professionnels engagés dans les politiques climatiques locales. L'échantillon montre par ailleurs une **forte représentation des moins de 35 ans**, ainsi qu'une **répartition hommes-femmes relativement équilibrée selon les pays**, confirmant l'intérêt marqué des jeunes générations et des acteurs de terrain pour les enjeux de gouvernance locale et d'adaptation climatique.

Synthèse du webinaire

1. Ouverture et cadrage stratégique

Dans son allocution d'ouverture, **Cécile Martin-Phipps (IFDD)** a rappelé que « *les collectivités territoriales sont au cœur des réponses à apporter au changement climatique ainsi qu'à l'érosion de la biodiversité* ». Elle a souligné que les zones urbaines concentrent **60 % de la population mondiale**,

70 % des émissions de CO₂, mais ne reçoivent **qu'environ 10 % des financements climatiques internationaux**, créant un décalage majeur entre responsabilités et moyens.

Elle a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités locales, d'améliorer l'accès aux financements et de créer des espaces de dialogue entre collectivités, institutions publiques, OSC et partenaires techniques.

2. L'engagement de l'AIMF : vers une Alliance des villes francophones pour le climat

Frédéric Vallier, Délégué général de l'AIMF, a présenté les actions structurantes menées par son organisation, qui fédère **350 villes dans 57 pays**. Il a annoncé la création de **l'Alliance des villes francophones pour le climat**, lancée en 2025, qui vise à accompagner les villes dans l'élaboration de **plans climats locaux** ; faciliter l'accès aux initiatives internationales (ex. Global Covenant of Mayors) ; renforcer les compétences techniques via un **MOOC dédié** ; améliorer l'accès aux financements climatiques ; soutenir des projets concrets (bâtiments publics durables, ceintures vertes, infrastructures résilientes).

Il a illustré ces engagements par des projets emblématiques :

- Construction du siège de l'ANCB au Bénin avec des standards d'efficacité énergétique ;
- Revalorisation de la **ceinture verte de Ouagadougou**, combinant sécurité alimentaire, emplois verts et protection contre l'avancée du désert ;
- Initiatives de restauration de mangroves en Côte d'Ivoire et dans le Golfe de Guinée.

3. Gouvernance locale et économie sociale et solidaire : l'exemple du Cameroun

Monique Ayi, Présidente du Réseau des Maires Camerounais pour l'Économie Sociale et Solidaire (REMSEF), a présenté le programme **PEDACAM – Femme Énergie Durable**, un modèle innovant de gouvernance locale de l'énergie solaire fondé sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

Elle a rappelé que les phases 1 et 2 avaient révélé une forte dépendance à des techniciens urbains, entraînant des coûts élevés et une faible durabilité des installations. La phase 3 a permis de former **16 coopératives locales** ; installer **550 lampadaires solaires**, **3 mini-centrales** et **1 mini-réseau** ; renforcer les capacités de **60 élus et techniciens** ; et créer un modèle de **gestion déléguée** entre communes et coopératives ESS.

Elle a souligné que « *la véritable résilience ne réside pas dans l'infrastructure isolée, mais dans la synergie durable entre une commune outillée et une communauté organisée* ». Les impacts observés incluent : sécurité accrue, dynamisation des marchés nocturnes, autonomisation des femmes, création d'emplois verts et renforcement de la confiance communautaire.

4. Préparation aux crises climatiques : un enjeu central pour les villes

Dans son intervention, **Albin Lazare (AIMF)** a présenté un programme de préparation aux situations d'urgence mis en œuvre au Cameroun et au Cambodge, avec le soutien de la Fondation Gates. Il a décrit avec précision la réalité des crises climatiques auxquelles sont confrontées de nombreuses villes du réseau AIMF, en particulier dans les pays du Sud. Il a rappelé que les inondations répétées, les glissements de terrain ou encore les épisodes climatiques extrêmes font désormais partie du quotidien de ces territoires, parfois plusieurs fois par an. Dans ces moments critiques, les habitants se tournent presque systématiquement vers leur mairie, ce qui place les collectivités locales en première ligne, même lorsqu'elles disposent de moyens limités ou opèrent dans des systèmes institutionnels très centralisés.

Pour répondre à cet écart entre les attentes des populations et les capacités réelles des municipalités, l'AIMF a développé, avec le soutien de la Fondation Gates, un programme de préparation aux situations d'urgence mis en œuvre au Cameroun et au Cambodge. Ce programme s'appuie d'abord sur une meilleure compréhension des risques grâce à l'Indice de capacité de réponse municipale, un outil conçu pour aider les villes à identifier leurs vulnérabilités, clarifier les responsabilités et définir des priorités d'action. Cet outil a permis de conduire des diagnostics territoriaux détaillés, parfois à l'échelle infra-urbaine, et de réunir les acteurs locaux autour d'analyses partagées qui ont servi de base à la mise en place de projets pilotes.

Le programme a également renforcé la gouvernance locale des risques. Grâce à un appui additionnel de la coopération canadienne, plusieurs espaces de coordination ont été créés ou réactivés, associant collectivités, services de l'État, société civile et acteurs humanitaires. Ces dynamiques ont permis d'élaborer des plans de contingence municipaux, d'organiser des exercices de simulation, de développer des systèmes d'alerte précoce et de sensibiliser les populations. Albin Lazare a insisté sur le fait que les catastrophes de moyenne ampleur, fréquentes mais peu visibles au niveau national, sont précisément celles où la capacité d'initiative des villes est la plus déterminante.

Un troisième volet du programme concerne la formation. En partenariat avec l'Université Senghor, l'AIMF a conçu un cours en ligne massif dédié à la préparation aux situations d'urgence, spécifiquement destiné aux collectivités francophones. Plus de deux mille personnes s'y sont inscrites. Ce cours, orienté vers l'action, vise à créer une culture commune du risque en combinant apports théoriques, études de cas et témoignages d'acteurs locaux. Il reste accessible et sert régulièrement de module d'introduction lors du lancement de nouveaux projets.

En conclusion, Albin Lazare a partagé trois enseignements majeurs. Le premier est que les villes n'ont pas besoin d'attendre des réformes nationales pour agir : même avec des compétences incomplètes, elles peuvent initier des diagnostics, mobiliser les acteurs et améliorer leur préparation. Le deuxième est que la préparation aux urgences doit être intégrée dans une vision plus large de la gestion territoriale des risques, incluant la planification urbaine, la gestion des données et les dispositifs d'alerte. Le troisième est que les outils techniques, aussi utiles soient-ils, ne produisent d'impact que s'ils deviennent des supports de dialogue et de coordination entre collectivités, autorités nationales et acteurs humanitaires.

Il a conclu en rappelant que la résilience locale ne se construit pas uniquement dans l'urgence. Les crises constituent une porte d'entrée, mais la résilience durable repose sur des services publics robustes, des capacités renforcées et des partenariats territoriaux solides. Cette approche irrigue désormais l'ensemble des projets de l'AIMF, qu'il s'agisse des initiatives menées au Bénin, à Ouagadougou ou dans le cadre du programme PEDACAM présenté par la Présidente du REMSEF.

Fonds d'adaptation

La séquence consacrée au Fonds d'adaptation a débuté avec l'intervention de Farayi Onias Madziwa, coordinateur du programme de renforcement des capacités (« readiness program ») du Fonds d'adaptation, basé à Washington. Il a présenté en anglais les missions, les mécanismes d'accès et les opportunités de financement offertes par ce fonds aux pays en développement, en particulier aux États francophones.

Il a rappelé que le Fonds d'adaptation, créé en 2001, finance des projets d'adaptation concrets, avec une attention particulière portée aux initiatives localement pilotées et aux innovations. Depuis 2019, le Fonds sert également l'Accord de Paris et se trouve actuellement dans une phase de transition visant à aligner pleinement ses opérations avec ce cadre international d'ici 2030. Sa stratégie à moyen terme (2023-2027) repose sur trois piliers — action, innovation, apprentissage et partage — complétés par des thèmes transversaux tels que l'accès direct, l'égalité de genre, le renforcement des capacités et la complémentarité avec les autres fonds climatiques.

Farayi Madziwa a souligné que le portefeuille du Fonds comprend aujourd'hui plus de 212 projets approuvés, représentant environ 1,5 milliard de dollars, dont 68 projets en Afrique pour un montant total de 521 millions de dollars. Parmi les États membres de l'IFDD, dix-sept pays africains disposent déjà de projets approuvés, pour un total de 157 millions de dollars. Il a encouragé les pays francophones à soumettre davantage de propositions, rappelant que les secteurs les plus financés sont la sécurité alimentaire et la réduction des risques de catastrophes, même si les pays restent libres de proposer des projets dans tout domaine pertinent pour l'adaptation.

Il a expliqué que les propositions peuvent être soumises à tout moment de l'année et que le secrétariat s'engage à fournir un premier retour technique dans un délai de trois semaines. Le plafond actuel pour un projet individuel est de 25 millions de dollars, tandis que le plafond par pays est fixé à 40 millions. Pour accéder au financement, chaque pays doit disposer d'une entité nationale d'exécution accréditée. L'accréditation repose sur une évaluation rigoureuse des standards fiduciaires, de l'intégrité financière et des capacités de gestion. Les pays peuvent également passer par des entités régionales ou multilatérales en attendant l'accréditation nationale.

Farayi Madziwa a détaillé les différents types d'accréditation — régulière, simplifiée ou accélérée — ainsi que les mécanismes de coopération entre fonds climatiques, notamment avec le Fonds vert pour le climat. Il a ensuite présenté le programme de renforcement des capacités, qui soutient l'accréditation, la préparation des projets, la conformité aux politiques du Fonds et l'apprentissage entre pairs. L'Afrique est la région qui bénéficie du plus grand nombre de subventions de préparation. Il a insisté sur l'importance du « readiness package grant », une subvention de 150 000 dollars destinée à aider une entité nationale nommée à combler ses lacunes et à atteindre les standards

d'accréditation. Ce soutien repose sur un modèle de coopération Sud-Sud, dans lequel une entité déjà accréditée accompagne celle qui est en cours d'accréditation.

Il a conclu en rappelant l'existence de nombreuses ressources pédagogiques, notamment des modules d'apprentissage en ligne sur l'accès direct et la préparation des projets, disponibles sur le site du Fonds d'adaptation.

À la suite de cette présentation, Aissata Sall est intervenue pour souligner l'importance de l'accompagnement des collectivités territoriales dans la formulation de projets d'adaptation. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités locales, de sécuriser les processus de planification et de garantir la transparence dans la gestion des projets. Selon elle, la mutualisation des expériences et la capitalisation des bonnes pratiques sont essentielles pour améliorer l'efficacité collective et éviter les duplications. Elle a également rappelé que l'accès direct aux financements nécessite une montée en compétences significative des acteurs locaux, ce qui justifie des investissements soutenus dans la formation et l'ingénierie territoriale.

Principaux enseignements de la session de questions-réponses

Les échanges qui ont suivi ont permis d'approfondir ces enjeux. Albin Lazare a rappelé que la première étape pour une collectivité consiste à comprendre précisément les impacts du changement climatique sur son territoire, à travers un diagnostic clair des vulnérabilités et des projections à moyen terme. Il a souligné que les élus n'ont pas besoin d'être des experts techniques, mais doivent disposer d'une culture générale solide pour orienter les services municipaux et intégrer l'adaptation dans la planification, la construction des bâtiments publics ou la gestion du foncier.

Monique Ayi, Présidente du REMSEF, a complété cette analyse en insistant sur trois besoins prioritaires : la maîtrise du montage de projets, la gouvernance des projets une fois financés, et la collaboration entre communes et communautés bénéficiaires. Elle a rappelé que les incompréhensions entre collectivités et populations locales peuvent compromettre la pérennité des projets, d'où la nécessité de clarifier les rôles de chacun et de renforcer la participation communautaire. Elle a également souligné que les questions de gouvernance restent complexes dans de nombreux pays et nécessitent un accompagnement spécifique.

Les intervenants ont également évoqué les défis liés à la fracture numérique, qui limite l'accès de certaines collectivités rurales aux plateformes de formation ou de partage d'expériences. Monique Ayi a expliqué que si les grandes villes disposent d'une connectivité suffisante pour participer à des webinaires ou utiliser des outils collaboratifs, de nombreuses communes rurales restent confrontées à des difficultés d'accès à l'énergie et à Internet, ce qui complique leur participation aux dispositifs numériques.

Principaux enseignements de la session de questions-réponses

La session d'échanges a mis en lumière plusieurs enjeux structurants :

- **Accès aux financements climatiques** Les collectivités peinent à accéder aux fonds internationaux, souvent orientés vers les États. Les participants ont insisté sur la nécessité de mécanismes de financement décentralisés et adaptés aux réalités locales.
- **Renforcement des capacités techniques** Les collectivités ont besoin d'outils, de formations et d'ingénierie pour élaborer des plans climat crédibles et attractifs pour les bailleurs.
- **Importance de la gouvernance locale** Les modèles basés sur l'ESS, la participation communautaire et la gestion déléguée renforcent la durabilité des infrastructures.
- **Préparation aux crises climatiques** Les villes doivent anticiper les risques, structurer leurs réponses et renforcer la coordination interinstitutionnelle.
- **Rôle des femmes et des jeunes** Leur implication est essentielle pour l'innovation, la maintenance des infrastructures et la mobilisation communautaire.

La discussion s'est conclue sur l'importance de renforcer les capacités techniques et institutionnelles des collectivités pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'adaptation climatique, et sur la nécessité de faciliter leur accès aux financements internationaux, notamment via des mécanismes simplifiés et des plateformes de partage de connaissances.

Le webinaire complet est disponible en libre accès et peut être visionné à l'adresse suivante :



<https://urls.fr/PA3ZLX>

Conclusion

Le webinaire a mis en évidence le rôle central des collectivités locales dans l'adaptation au changement climatique et la nécessité de renforcer leurs capacités techniques, financières et institutionnelles. Les interventions ont montré que des solutions existent déjà : gouvernance locale innovante, ESS, alliances de villes, outils de diagnostic, projets pilotes.

Les participants ont souligné l'urgence de faciliter l'accès direct des collectivités aux financements climatiques ; renforcer la formation et l'ingénierie territoriale ; promouvoir des modèles de gouvernance inclusifs ; soutenir les initiatives locales reproductibles ; et intégrer les collectivités dans les stratégies nationales d'adaptation.

Ce webinaire constitue une étape importante dans la construction d'une **communauté francophone engagée pour une adaptation locale, équitable et durable**.